



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





Dénomination : SAINTENOY - FERME DE BEAUFORT

Forme juridique: SOCIETE AGRICOLE

Siège: RUE SAINT JOSEPH 20

7120 ROUVEROY

N° d'entreprise :

0438,512,551

Objet de l'acte : Cession de parts - Nominations co-gérants - Adaptation statuts

Texte:

L'an deux mil dix-neuf, le 10 juin, s'est tenue au siège social de la société, une assemblée générale extraordinaire ayant pour objet :

Cessions de parts sociales - Nomination de co-gérants et adaptation des statuts,

Tous les associés sont présents et l'assemblée générale peut délibérer sur l'ordre du jour. L'assemblée est déclarée ouverte à 18h00

ll est décidé à l'unanimité et par votes séparés :

Cessions de parts sociales :

Après diverses cessions, la nouvelle répartition du capital se présente comme suit :

Saintenoy Bernard Rue St Joseph 20 - 7120 Rouveroy

625 parts

Rousseaux Isabelle Rue St Joseph 20 - 7120 Rouveroy

375 parts

Saintenoy Damien Rue St Joseph 20 - 7120 Rouveroy

125 parts

Saintenoy Jean-Philippe Rue des Alliés 2 - 7120 Rouveroy

125 parts

Soit un total représentant le capital de

1,250 parts

Nomination de co-gérants et adaptation des l'article 10 des statuts,

Article 10 : La société est gérée par un ou plusieurs gérants,

Sont nommés à dater de ce jour en qualités de co-gérants, qui acceptent :

Saintenoy Damien Rue St Joseph 20 - 7120 Rouveroy

Saintenoy Jean-Philippe Rue des Alliés 2 - 7120 Rouveroy

Ils acceptent leurs mandats et ils auront les pouvoirs les plus étendus, tels que définis dans les statuts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00 Les associés,

NB : il est déposé en même temps un original du Pv de l'AG du 10/06/2019

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant

pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature